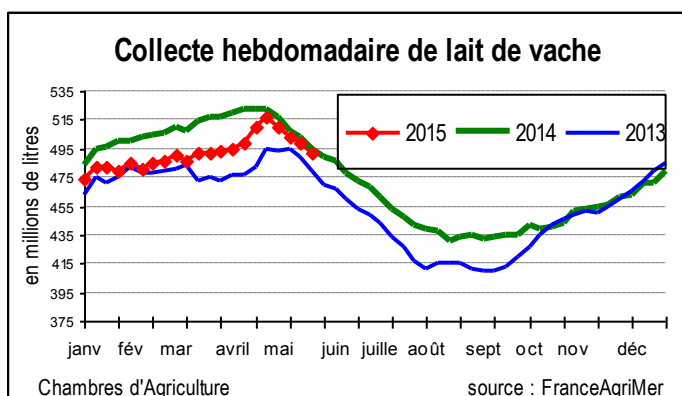


Après 31 ans de quotas laitiers, l'UE entre dans une nouvelle ère. En France, le bilan de la campagne 2014/2015 montre une sous-réalisation par rapport à son quota dans un contexte de prix en baisse. D'autres pays de l'UE sont en dépassement et sont déjà prêts à produire davantage. C'est le cas des Pays-Bas, qui, comme cela est abordé dans le focus page 3, restent contraints par la réglementation environnementale.

France — Lait

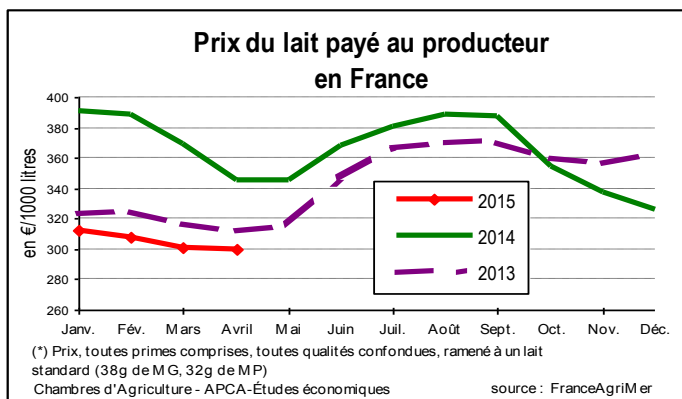
La collecte de lait de vache rejoint la courbe de 2014



Sur la dernière campagne, la collecte de lait de vache est en hausse de 2,9 % par rapport à la campagne 2013/2014 : elle reste inférieure de 3,4 % à la référence nationale. La collecte française, qui avait accusé une baisse de 3,1 % sur les 5 premiers mois de l'année 2015, retrouve début juin, avec des conditions climatiques favorables, le niveau de l'année 2014. Au 1^{er} trimestre, la baisse est la plus forte pour les régions du sud de la France (-5,7 % en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur) et en Bretagne (-4,7 %). A l'inverse la région Lorraine-Alsace affiche une croissance de 2,5 % de sa collecte. L'évolution de la collecte ne peut expliquer la tension actuelle sur le prix du lait. Le raz de marée qui pouvait être redouté n'a pas eu lieu.

Contact : Bruno BOSCHIERO (CA Meuse)

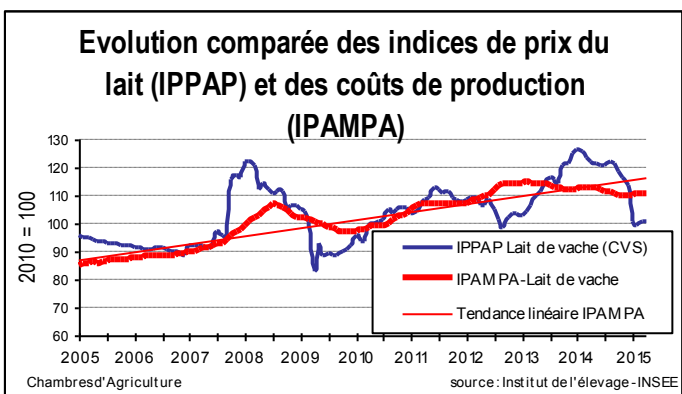
Prix au producteur : tensions sur la trésorerie des éleveurs



En avril, le prix du lait standard FranceAgriMer continue de diminuer, il atteint 300 €/1000 litres (en baisse de 45 € par rapport à l'année passée). En mars, il se situait 9 € au-dessus du prix du lait en Allemagne (10 € pour la moyenne sur 12 mois). Comparée à 2014, la baisse du prix au 1^{er} trimestre est proche de 20 %. La région Franche-Comté est celle qui résiste le mieux, en contenant la baisse à -9 %. Cette baisse très sensible du prix du lait se conjugue à l'augmentation des charges d'exploitation en créant une situation critique pour les éleveurs dont les représentants évoquent une crise et la nécessité de mise en place d'outils de prévention.

Contact : Bruno BOSCHIERO

Coûts de production : le retour de la crise de 2009 ?



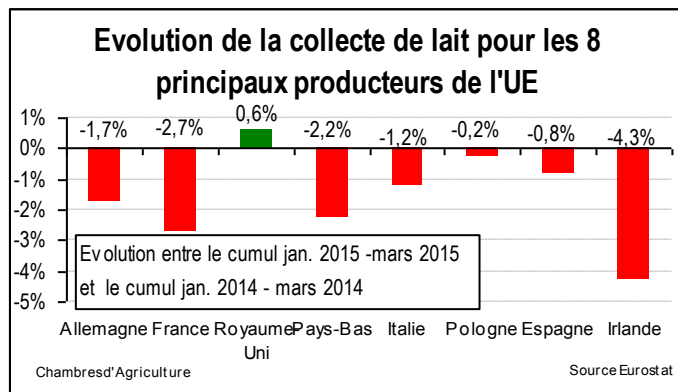
L'IPAMPA Lait de vache (l'indice des coûts de production du lait) qui avait baissé légèrement depuis août 2014 jusqu'à la fin de l'année, est stabilisé sur les 4 premiers mois de 2015. Le niveau moyen des charges en 2015 est inférieur de 2,1 % à celui de l'année précédente. La baisse des charges est particulièrement marquée pour les aliments achetés (- 6 %) et pour le poste énergie et lubrifiant (- 11 %). A l'inverse, le prix des produits et services vétérinaires est en hausse de 2,2 % et celui des engrais et amendements de 4,1 %. L'indice IPPAP qui correspond au prix de vente du lait est en chute libre depuis août 2014 : il a perdu 30 % depuis son niveau le plus élevé. La baisse sur les 4 premiers mois de 2015 est de 19,4 % comparée à la même période de l'année passée. Cette évolution ressemble beaucoup à celle qui avait caractérisé la crise de 2009 avec une stabilisation des charges et un effondrement du prix de vente. Contact : Bruno BOSCHIERO

EUROPE — Lait & Produits laitiers

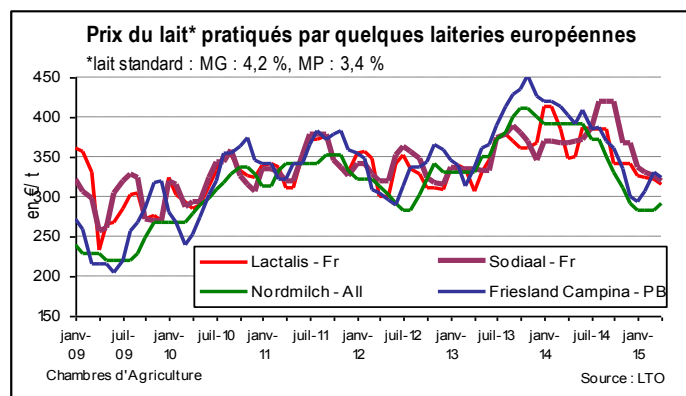
La collecte européenne : fin de campagne au ralenti mais retour à plus de vigueur dès avril

La collecte européenne ralentit au 1^{er} trimestre 2015 (-1,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014). En Europe du nord, de nombreux éleveurs réduisent leur production pour limiter les dépassements de quota laitier. Malgré le coup de frein hivernal, sur l'ensemble de la campagne 2014/2015, les livraisons de l'UE-27 gagnent 2,9 %. Les pénalités pour dépassement de quota pourraient atteindre un record de 750 M€. L'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Autriche et le Danemark seraient redevables des plus grosses factures. La campagne laitière 2015/2016, la première sans quotas laitiers depuis 1984, s'ouvre dans un contexte de marchés moroses. Pour autant, la production est vigoureuse dans les pays d'Europe du nord et en Pologne. Les experts s'attendent à une collecte 2015/2016 en hausse de 1 %.

Contact : Maud MARGUET (CA Ille-et-Vilaine)



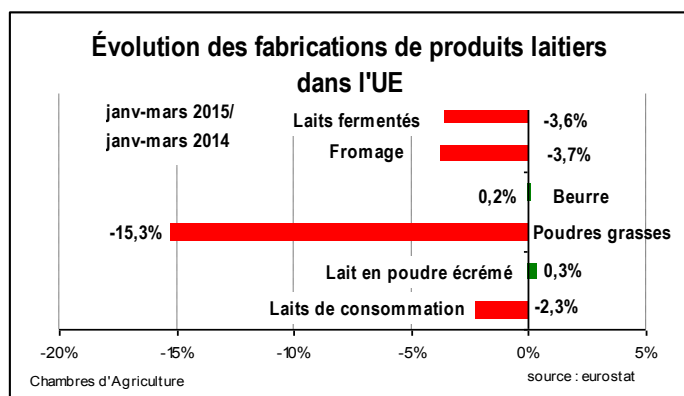
Poursuite de la baisse des prix du lait dans l'UE



Le prix du lait pondéré par la production poursuit sa chute au 1^{er} trimestre 2015. A 317 €/t, il perd 7 % par rapport au trimestre précédent. Le recul se poursuit sur les deux premiers mois de la nouvelle campagne. L'éclaircie sur les cours des ingrédients laitiers survenue en début d'année s'enraye début mars. Elle n'aura pas permis une amélioration des prix payés aux producteurs. A court terme, l'amélioration des prix semble peu probable. Les coopératives Friesland Campina et Arla, des industriels européens majeurs, annoncent d'ailleurs des baisses de prix pour les mois de mai et juin.

Contact : Maud MARGUET

Maintien des fabrications de poudres maigres et de beurre



Au 1^{er} trimestre 2015, le recul de la collecte se traduit par un fort repli des fabrications de poudres grasses, peu dynamiques à l'export. La production de fromages est elle-aussi en baisse, compte tenu de la poursuite de l'embargo russe qui limite les débouchés. Face à une consommation européenne peu dynamique, les productions de lait de consommation et de produits fermentés reculent. Le lait est donc reporté vers la fabrication de poudre écrémée et de beurre. Ces produits bénéficient de débouchés à l'export grâce aux parités monétaires favorables. A noter, le beurre, la poudre maigre et le fromage peuvent bénéficier du programme européen de stockage privé subventionné. Si les stocks de beurre s'alourdissent, ils s'allègent peu à peu en poudre et fromage.

Contact : Maud MARGUET

FOCUS : la production laitière des Pays-Bas enlisée dans la réglementation environnementale ?

La filière laitière néerlandaise envisage l'après quota très sereinement. La filière espère beaucoup de la croissance de la demande mondiale en produits laitiers, en particuliers en Asie, et en Afrique. Les difficultés auxquelles est confrontée la production locale et la montée des classes moyennes, qui porte en elle des changements de modes de consommation alimentaire, laissent entrevoir de belles perspectives pour des pays exportateurs nets comme les Pays-Bas. Le pays a une forte tradition exportatrice pour ses produits alimentaires et le secteur laitier représente aujourd'hui 8 % de la balance commerciale positive du royaume.

Cinquième livreur européen de lait avec 12,5 millions de tonnes produites annuellement. La production néerlandaise est très intensive, avec un rendement par vache et par lactation de 8000L. L'augmentation de la production laitière passe donc par une hausse de la taille du cheptel plutôt que des performances par animal, qui sont déjà élevées.

Il faut toutefois noter que l'intégralité du territoire est classée en zone vulnérable au sens de la Directive Nitrates. Avec des pollutions chroniques des aquifères aux nitrates et au phosphore, issus de l'activité agricole, les Pays-Bas sont régulièrement dans le viseur de Bruxelles pour réduire leurs pollutions d'origine agricole.

La Directive Nitrates de l'Union Européenne a été mise en place en 1991, dans l'objectif de contrôler la pollution agricole et d'améliorer la qualité de l'eau. Elle s'inscrit depuis 2000 dans la Directive-cadre européenne sur l'eau.

Le programme « croissance responsable de l'élevage laitier » depuis le 1^{er} janvier 2015

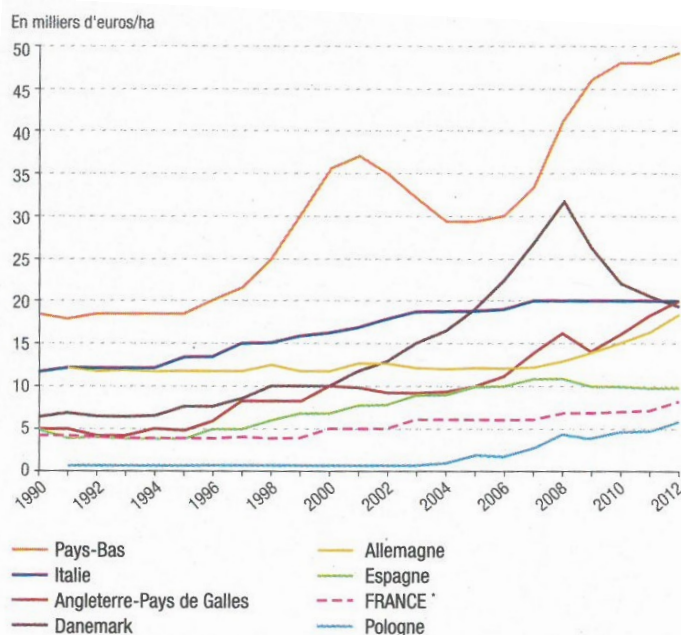
Ce programme ("Verantwoorde groei melkveehouderij" en néerlandais) inclut l'établissement d'une référence phosphate, basée sur le nombre d'animaux en 2013 sur la ferme, multiplié par un niveau de rejets de lisiers standard. Cette référence est ensuite comparée à la surface de terres à la disponibilité de l'éleveur. On nomme « référence phosphate 2013 » la différence entre la production de phosphates calculée et les capacités d'absorption des champs dont l'éleveur dispose. Toutes les exploitations sans surplus de lisier obtiennent une référence à zéro. Un élevage laitier avec une référence phosphate nulle pourra augmenter son activité alors que les autres devront, pour s'accroître, nécessairement trouver des moyens de valoriser les lisiers supplémentaires générés. Cela peut être envisagé par des accords pour épandre sur les champs voisins, l'acquisition de nouvelles terres, ou encore la transformation du lisier.

La quantité de lisier qu'il est possible de transformer, pour pouvoir ensuite être exporté, est limitée à 50 % de la production totale de lisier de l'exploitation. Cette mesure a été ajoutée dans un second temps afin d'éviter une croissance de la production laitière hors-sol, avec une transformation totale des lisiers en granulés déshydratés. Il ressort en effet un certain consensus politique autour de cette question. A tous les échelons de la filière (producteurs, laiteries), du gouvernement et de la société civile, on souhaite maintenir un lien des exploitations à la terre et modérer la taille des exploitations.

Historique de la réglementation environnementale aux Pays-Bas

- **1960** : premières études révélant des traces de pollution des eaux souterraines par les nitrates.
- **1986** : mise en place de quotas de production de lisier, encadrement du cheptel porcin et aviaire.
- **1990-1998** : resserrement des conditions d'épandage.
- **1998-2005** : le système de comptabilité minérale (Minas) pour l'azote et le phosphore sur le principe « pollueur-payeur » des pertes de minéraux, système qui aura été surtout efficace dans le secteur laitier mais qui a été déclaré non-conforme par la Commission.
- **2006-2014** : plafonds d'apports totaux en azote et phosphore différenciés par culture et par type de sol + dérogation nationale à la Directive nitrates pour épandre 250 kg azote organique/ha au lieu de 170 kg/ha.

Prix des terres en Europe entre 1990 et 2012



Source ©Terres d'Europe-Scafr d'après Safer, Eurostat et données nationales

la production laitière des Pays-Bas enlisée dans la réglementation environnementale ? (suite)

Les marges de croissance de la production semblent donc se réduire, surtout pour les élevages où le chargement à l'hectare est déjà élevé. La concurrence pour les surfaces d'épandage devrait s'accroître, avec un indicateur de rentabilité à l'hectare qui semble jouer en faveur de l'activité laitière aux dépens des élevages porcins ou avicoles également importants aux Pays-Bas. Le prix du foncier, déjà élevé aux Pays-Bas par rapport à ses voisins européens, (cf. graphique page précédente) témoigne d'une forte compétition pour l'accès aux terres, entre secteurs d'activités (industrie, urbanisme, loisirs, agriculture...) mais aussi entre productions agricoles (élevages laitiers, porcin, avicole...). Le coût de rachat de terres pose la question de la transmission des exploitations, même si les banques et le gouvernement semblent confiants dans les capacités du secteur à rester rentable.

Perspectives de croissance de la production laitière à l'horizon 2020

Les croissances de la production néerlandaise et de son cheptel laitier vont être corrélées aux progrès réalisés en terme d'émissions de phosphore dans l'environnement. Des résultats significatifs sont attendus dans le secteur de l'alimentation animale, mais aussi dans la transformation et l'export du lisier, afin de réduire la charge croissante que représente le foncier dans le capital à trans-

mettre. La croissance du cheptel laitier risque de se faire au détriment des autres productions animales tel l'élevage porcin, qui utilisent de grandes surfaces pour l'épandage, mais qui sont moins rentables à l'hectare que l'élevage laitier.

Il n'en demeure pas moins que les estimations actuelles évoquent une croissance de la production de lait aux Pays-Bas de 17,3 % entre 2014 et 2024, ce qui porterait la production nationale à 15 millions de tonnes. Pour les coopératives néerlandaises tout l'enjeu sera de trouver des débouchés à l'export et de transmettre à leurs adhérents un prix du lait qui incite à la production.

Contact : Xavier BRIOT, Pierre LAMBARÉ— stagiaires APCA— Direction Économie des Agricultures et des Territoires—Service Études, Références et Prospectives

Sources :

- ◇ R. Jongeneel, S. van Berkum ; *What will happen after the EU milk quota system expires in 2015 ?* ; 2015.
- ◇ European Commission ; *The EU Nitrates Directive* ; 2010.
- ◇ PBL Netherlands Environmental Assessment Agency, *Implementation of the Nitrate Directive in the Netherlands* ; 2013.
- ◇ Entretiens réalisés auprès de la filière laitière néerlandaise du 27/04/15 au 30/04/15 par Pierre Lambaré et Xavier Briot (stagiaires APCA-DEAT-SERP).

MONDE — Lait & Produits laitiers

Production mondiale de lait : en baisse dans les premiers mois 2015, elle repart à la hausse au printemps

En **Australie**, après des mois de décembre et janvier peu dynamiques, la production repart pour la fin de la saison. Le cumul sur 10 mois de la saison 2014/2015 montre une hausse de 3 % de la collecte. En **Nouvelle-Zélande**, la production, sur les quatre premiers mois de l'année 2015, est stable par rapport à la même période 2014. Les effets de la sécheresse s'avèrent finalement limités, selon l'Institut de l'Élevage. La production était en effet en baisse en février et mars mais repart en avril. Sur l'ensemble de la saison 2014/2015, la production devrait afficher une hausse (+2,6 % sur 11 mois). Toutefois, la menace d'une nouvelle perturbation climatique El Niño pourrait perturber la production en Océanie. La probabilité que les précipitations soient inférieures à la normale dans cette zone du monde est élevée. Aux **Etats-Unis**, la production est toujours dynamique (+1,8 % sur les 4 premiers mois 2015), avec un prix du lait et de l'aliment favorables à la production. De plus, le cheptel laitier augmente au premier trimestre 2015. Les estimations de hausse de la production réalisées par l'USDA pour 2015 sont de 3 %.

Tableau 1 : Production de lait de vache dans les principaux pays exportateurs mondiaux

Pays	2013	2014 (provisoire)	2015 (prév.)	Evolution 2013/2014 (%)	Evolution 2014/2015 (%)
UE-27	140 100	146 700	147 000	4,7%	0,2%
Etats-Unis	91 271	93 531	96 252	2,5%	2,9%
Nouvelle-Zélande	20 200	21 742	22 120	7,6%	1,7%
Argentine	11 519	11 404	11 746	-1,0%	3,0%
Australie	9 400	9 700	9 800	3,2%	1,0%

Source USDA

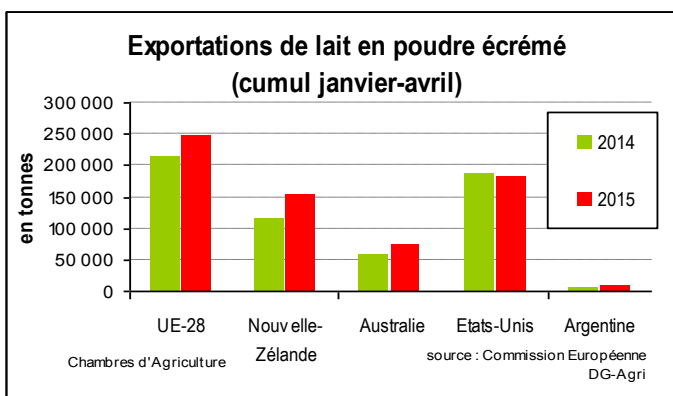
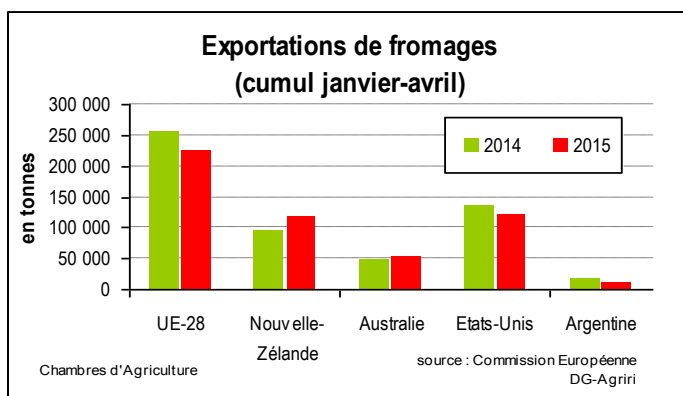
Parmi les 5 principaux bassins d'exportations, seule **l'Argentine** voit sa production reculer en 2014 mais elle devrait rebondir en 2015.

Globalement, les prévisions de l'USDA pour la production mondiale de lait de vache font état d'une hausse de 2 % avec une augmentation dans tous les principaux pays producteurs excepté la **Russie**.

Ces prévisions restent incertaines et dépendront des conditions de prix et des disponibilités fourragères, en particulier en Océanie où El Niño pourrait conduire à la baisse de la production d'herbe et donc de lait en cas de sécheresse marquée.

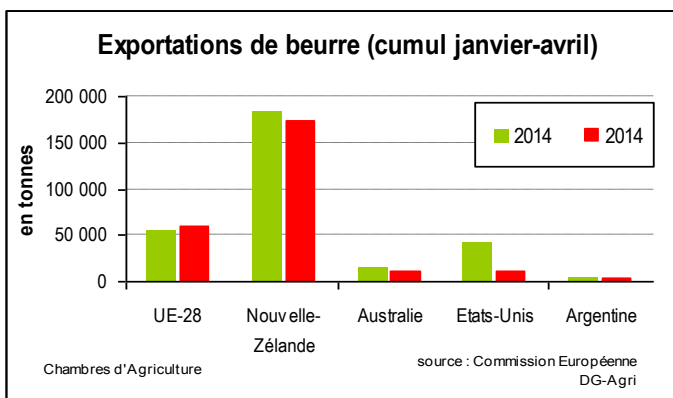
Contact : Viviane PONS-THEVENOT (APCA)

Echanges de produits laitiers : baisse des importations de la Chine et de la Russie

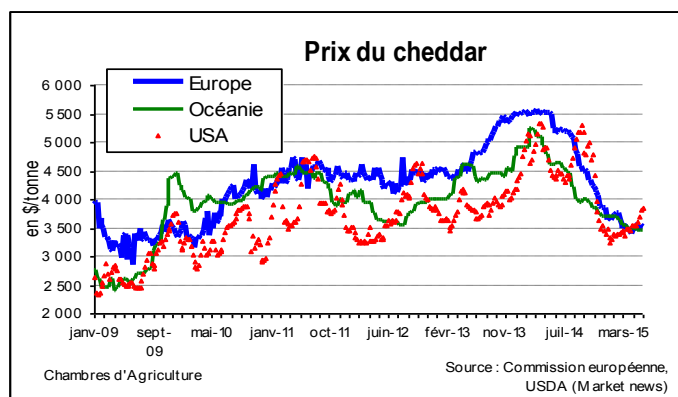
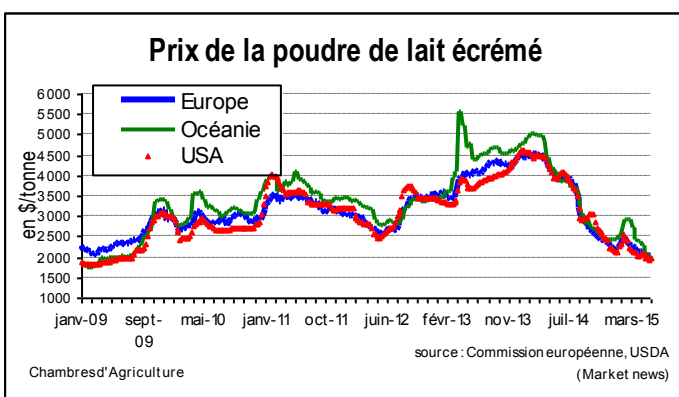


Les échanges mondiaux sont marqués par la baisse des importations chinoises, que ce soit pour les poudres de lait écrémé (-33 % sur les 4 premiers mois 2015) et grasses (-53 %) ou pour le beurre (-44 %). L'UE parvient à augmenter ses ventes de poudre de lait écrémé et de beurre sur pays tiers aidé par un taux de change €//\$ favorable. En Thaïlande ou au Japon par exemple, la part des importations de poudre de lait écrémé en provenance de l'UE progresse sur le premier trimestre 2015 par rapport au premier trimestre 2014. Pour les fromages, en revanche, les exportations européennes diminuent de 12 % sur les 4 premiers mois 2015 en raison de l'absence du débouché russe après l'embargo. Les exportations de la Nouvelle-Zélande en poudres grasses diminuent fortement en lien avec la diminution des importations de la Chine, son client privilégié.

Contact : Viviane PONS-THEVENOT



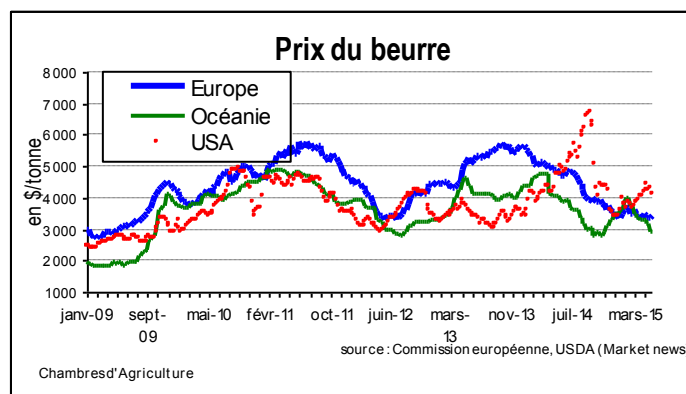
Prix des produits laitiers : retour à une tendance baissière



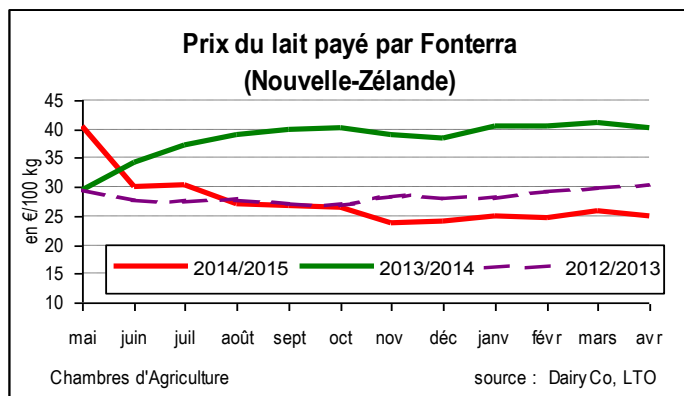
Les prix des poudres de lait, du fromage et du lactosérum diminuent sur les marchés mondiaux. Ils sont à leur niveau du début 2010, voire en deçà. La réduction de la demande, en particulier chinoise, pèse sur les cours. Après un rebond en février, les prix ont donc repris leur tendance baissière entamée au début de 2014.

Ce repli reflète une demande moins importante face à une offre suffisante. Pour la zone euro, le taux de change €//\$ reste encore favorable, rendant les produits en euro plus compétitifs, ce qui contribue à renforcer les exportations.

Contact : Viviane PONS-THEVENOT



Prix du lait dans le monde : peu de variations ces derniers mois



Le prix du lait en Nouvelle-Zélande est relativement stable depuis plusieurs mois (entre 239 € et 260 € entre novembre 2014 et avril 2015). Sur la plateforme d'enchère Fonterra, les prix diminuent entre mi-mars et début juin, ne laissant pas, pour l'instant, augurer une hausse des prix à court terme.

Aux Etats-Unis, les prix de lait sont inférieurs à leur niveau 2013 ou 2014 sur les quatre premiers mois 2015. Cependant, les prix des laits destinés à la fabrication de lait liquide, de fromage ou de produits frais progressent légèrement entre mars et avril 2015. Seuls les prix destinés à la fabrication de beurre et de poudre sont en recul sur cette période.

Contact : Viviane PONS-THEVENOT



FRANCE — Produits laitiers

Recul des fabrications au premier trimestre 2015

Fabrications françaises de produits laitiers à partir de lait de vache

	Mars 2015		Cumul 3 mois 2015	
	Quantité (1000 tonnes)	Evolution / mois N-1 (%)	Quantité (1000 tonnes)	Evolution annuelle (%)
Lait UHT	283 172	-4,2%	826 692	-5,1%
Beurre	34 597	6,1%	100 132	2,8%
Poudres de Lait	45 730	-5,0%	136 111	-2,4%
Fromages frais	58 423	0,9%	165 277	-2,1%

Source: FranceAgriMer - Enquête Mensuelle Laitière / SSP

Au premier trimestre, dans le sillage de la baisse de la collecte nationale, les fabrications de produits laitiers sont en recul. Les fabrications de lait UHT baissent de 5,1 %, celles des yaourts et laits fermentés de 6,2 % et celles des crèmes conditionnées de 7,8 %.

Les fromages frais sont en repli de 2,1 %, la baisse est de 2,5 % pour les bries, les camemberts et les coulommiers.

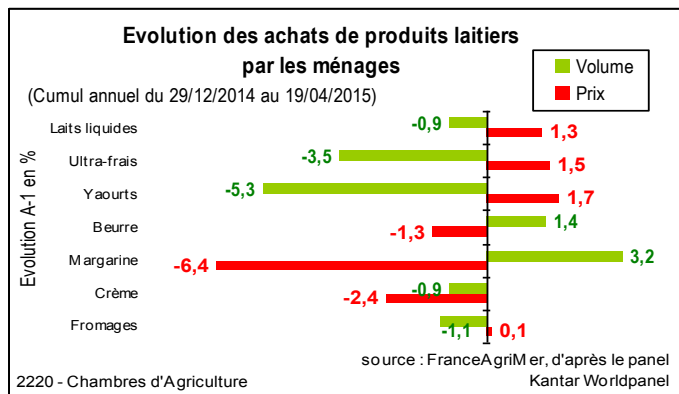
Le beurre est à peu près le seul produit laitier pour lequel l'évolution de la production est positive (+2,8 %).

Contact : Bruno BOSCHIERO

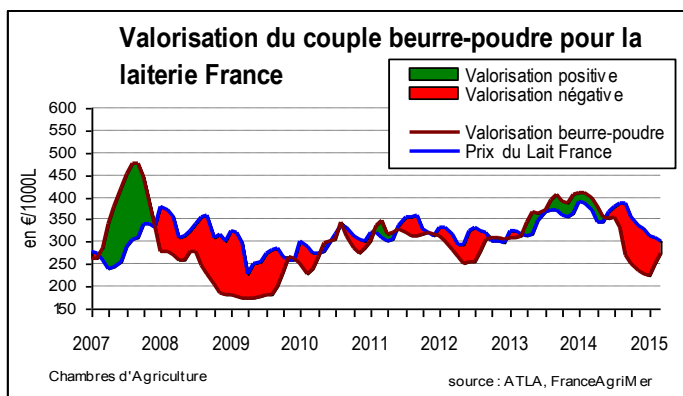
Baisse de la consommation des produits laitiers sauf dans la filière biologique

Sur le début de l'année 2015, en France, les volumes d'achats par les ménages diminuent pour les marchés des yaourts, de l'ultra-frais, et légèrement pour les fromages, la crème et les laits liquides. Seuls les marchés du beurre et de la margarine restent dynamiques. Concernant la filière biologique, la consommation évolue positivement pour la quasi-totalité des produits laitiers : le lait liquide (+16,5 %), les fromages frais (+8,1 %), le beurre (+6,5 %) et la crème (3,8 %). Seuls les fromages biologiques sont en repli (-5,7 %) excepté le fromage de brebis (+58,8 %) qui reste le produit le plus dynamique dans ce secteur fromager.

Contact : Chantal ROVELLI (APCA)



Valorisation beurre-poudre



La valorisation beurre-poudre reste négative (inférieure au prix du lait*) depuis près d'un an.

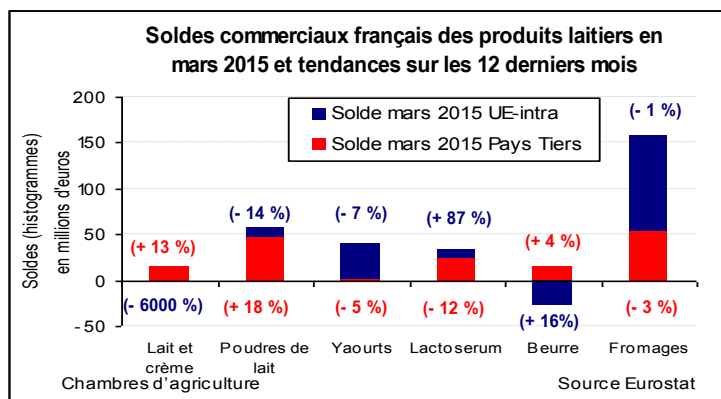
*Prix, toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP).

Contact : Viviane PONS-THEVENOT

Commerce extérieur : résultats mitigés

Les flux commerciaux de produits laitiers vont être désormais de plus en plus l'objet d'une attention particulière en raison de la fin des quotas laitiers. En tendance sur un an, les soldes commerciaux affichent des résultats mitigés. Le recul de 3 % observé sur les pays tiers en fromages n'est pas compensé par les flux sur l'UE qui enregistrent de leur côté un repli de -1 %. La baisse est également significative sur les deux types de débouchés en yaourts. En revanche, bonne tenue des soldes commerciaux en beurre, même si la progression apparaît modeste sur les pays tiers. Le décrochage en poudres de lait sur l'UE semble avoir trouvé une contrepartie sur les pays tiers (+18 %). En lactosérum, la contraction du solde sur les pays tiers est plus que compensée par le dynamisme des flux sur l'UE. Enfin, en lait et crème, c'est en quelque sorte l'inverse, puisque l'effondrement du solde sur l'UE n'est que très légèrement compensé sur les pays tiers

Contact : Thierry POUCH (APCA)



Note de lecture : le chiffre entre parenthèses dans le graphique correspond à l'évolution des soldes cumulés sur 12 mois

	VOLUMES				PRIX			CHEPTEL	
	Livraisons de la campagne 2014/2015 (hl)	Part dans le total France (%)	Collecte du mois d'avril 2015 (hl)	Evolution entre avril 2015 et avril 2014 (%)	Prix moyen de la campagne (moyenne avril 2015 à mars 2015 non pondérée) (€/1000l)	Prix du lait en avril 2015 (€/1000l)	Evo. du prix du lait avril 2015 / avril 2014 (%)	Nombre de femelles de races laitières > 2 ans au 1er avril 2015 (milliers)	Evolution n / n-1 (%)
Alsace	3 109 934	1,3	278 924	1,5	358,0	327,3	-8,0	55	0,5%
Aquitaine	5 219 102	2,1	459 590	-5,7	343,7	303,6	-11,8	105	-3,0%
Auvergne	11 444 986	4,7	1 033 190	-0,6	347,7	301,2	-13,4	261	-2,4%
Basse-Normandie	28 427 164	11,6	2 547 436	-2,7	342,2	294,4	-11,2	549	3,2%
Bourgogne	3 655 456	1,5	328 908	-0,5	351,0	300,3	-15,4	69	-0,1%
Bretagne	53 625 466	22,0	4 795 051	-0,6	342,6	297,2	-12,4	854	-0,1%
Centre	4 556 634	1,9	405 239	-1,4	350,2	298,8	-13,8	73	-0,5%
Champagne-Ardenne	6 826 827	2,8	628 791	-1,5	351,5	305,6	-14,1	120	-0,8%
Corse								0	0,0%
Franche-Comté	12 248 589	5,0	1 120 693	-2,4	371,6	347,9	-4,0	260	2,4%
Haute-Normandie	8 656 462	3,5	761 054	-2,3	340,9	290,4	-17,4	161	-1,2%
Ile-de-France	410 618	0,2	36 110	-4,1	350,5	324,3	-8,3	7	-0,2%
Languedoc-Roussillon	828 246	0,3	73 637	-2,1	347,0	300,7	-12,8	22	-0,4%
Limousin	1 595 941	0,7	143 682	-3,4	343,9	297,4	-13,4	38	0,0%
Lorraine	13 336 294	5,5	1 213 133	1,9	351,6	308,6	-15,5	228	0,8%
Midi-Pyrénées	7 628 164	3,1	693 158	-4,5	345,7	300,2	-12,6	151	-3,3%
Nord-Pas-de-Calais	14 024 303	5,7	1 257 535	0,4	352,4	300,1	-17,5	227	3,3%
P.A.C.A.	228 574	0,1	21 105	-2,5	342,0	294,9	-14,5	11	0,0%
Pays de la Loire	38 323 038	15,7	3 480 901	1,4	343,4	299,0	-11,0	611	-0,8%
Picardie	9 132 780	3,7	806 623	-2,6	348,9	300,6	-16,4	148	-1,2%
Poitou-Charentes	6 236 522	2,6	559 419	-2,0	339,2	295,9	-13,2	101	-2,7%
Rhône-Alpes	14 566 892	6,0	1 316 103	-1,8	356,7	305,1	-13,8	322	-0,5%
D.O.M.								5	0,1%
F R A N C E	244 069 053	100	21 976 380	-0,9	346,2	300,0	-13,2	4 377	-6,9%

Sources : pour les prix et les volumes : FranceAgriMer d'après l'Enquête Mensuelle Laitière SSP/FranceAgriMer ; pour le cheptel : BDNI, alimentée par les EdE - traitement Institut de l'Elevage ; le prix du lait correspond à un lait ramené à 38g de MG et 32g de MP. NB: Les livraisons correspondent aux quantités livrées par les producteurs de la région, quelle que soit la localisation géographique de l'établissement de collecte.

Livraisons régionales

Les statistiques régionales et par bassin de l'Enquête Mensuelle Laitière sont désormais disponibles au format Excel sur le site de FranceAgriMer <http://www.franceagrimer.fr>, rubrique VisioNet, Séries chronologiques > productions animales > lait et produits laitiers > enquête mensuelle laitière > lait de vache



Ce travail est le résultat du chantier mutualisé "Lait" regroupant différents membres du réseau des Chambres d'Agriculture : Bruno Boschiero (CA Meuse), Maud Marguet (CA Ille et Vilaine), Viviane Pons-Thévenot, Thierry Pouch et Chantal Rovelli (APCA)
Ce numéro bénéficie également de la contribution de Xavier Briot et Pierre Lambaré (AgroParisTech, stagiaires à l'APCA) pour la rédaction de la rubrique Focus



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»